

Lannion, le 1 décembre 2015

Anne-Marie BEUVE
Secrétaire - comptable
Direction de l'Économie, de l'Emploi et des Territoires
Service Numérique et Innovations Technologiques
Département des Côtes d'Armor

Affaire suivie par : David Blaisonneau – Trésorier
Objet : Déblocage partiel de subvention 2015

Madame,

veuillez trouver par ce présent courrier notre demande de déblocage de subvention 2015 (d'un montant de 9 340€).

Vous trouverez donc dans la suite du document une liste de dépenses et les pièces justificatives correspondant à nos investissements en machines de production numérique tels que présenté dans la demande de subvention 2013 : 2 imprimantes 3D, 1 découpeuse laser CO2, une découpeuse CNC plasma et divers frais annexes liés à nos investissements.

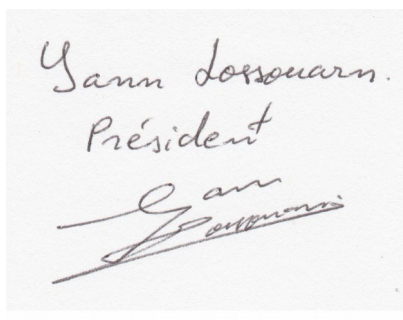
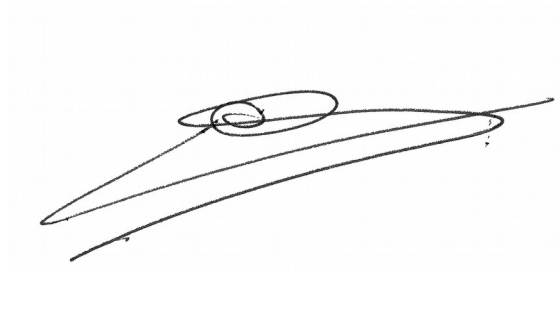
Je vous pris de croire, Madame, à l'assurance de mes sentiments distingués

Yann Lossouarn

Président de l'association KerNEL – Fablab Lannion

David Blaisonneau

Trésorier de l'association KerNEL – Fablab Lannion

A handwritten signature in black ink that reads 'Yann Lossouarn. Président' followed by a stylized signature.A handwritten signature in black ink, appearing as a stylized, elongated signature.

Pièces justificatives du dossier de demande de déblocage partiel de subvention 2015 auprès du Conseil général 22

Détail des investissements effectués par le Fablab de Lannion :

• 2 imprimantes µDelta E-Motion-Tech	795,60 €
• Découpeuse Laser CO2 Keyland	5 216,00 €
facture de 5 815 \$ soit 5 216€ facturé par la banque le 21.07.2015	
• Frais de douane lié à la découpeuse laser Keyland	1 457,00 €
• Frais de livraison lié à la découpeuse laser Keyland	954,43 €
• Table de découpe CNC Plasma/Fraisage en kit + options	
+ 5 postes de contrôle déportés	
+ 5 kits de sécurité pour machine d'atelier	15 200,00 €

Total : **23 623,03 €**

Détail des pièces justificatives :

- Facture E-Motion-Tech : imprimantes 3D
facture adressée à Cedric Dumet, adhérent du FabLab, responsable des achats d'imprimantes
livraison incluse
- Facture Keyland : découpeuse laser
- Facture Heppner : Frais de douane
- Facture Heppner : livraison
- Extrait de compte du 08.02.2015 justifiant du paiement des imprimantes 3D
- Avis d'exécution de virement du 21.07.2015 justifiant du paiement de la découpeuse laser
- Extrait de compte du 11.10.2015 et 10.11.2015 justifiant des frais de douane et de livraison
- Avis d'exécution de virement du 10.11.2015 justifiant des frais de livraison
- Facture Bernétic : table de découpe CNC Plasma/Fraisage et équipements liés

